



commerce n'existe plus à l'adresse ...

Par **bleunwenn**, le **30/04/2010** à **11:52**

bonjour !

J'ai déposé des lithographies du peintre Camille Hilaire dans une galerie de peinture de la ville de Metz afin de les revendre (style dépôt - vente). N'ayant pas de nouvelles je me rends à la galerie pour les récupérer et je trouve le local vide sans changement d'adresse et le téléphone ne répond plus. Le commerce est toujours inscrit à la chambre du commerce et de l'industrie sans changement d'adresse et au tribunal du commerce il n'y a pas de trace de faillite. Je ne sais pas quels sont mes recours ? dois je porter une plainte à la police ? Merci beaucoup